

## Macreuse noire, *Melanitta nigra* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Ansériformes, Anatidés

### Description de l'espèce

Le mâle a un plumage entièrement noir brillant, à l'exception du dessous des rémiges et du ventre noir terne. Le bec, caractéristique, est surmonté d'une protubérance. Il est noir à l'exception d'une zone jaune orangé autour des narines. Les yeux sont bruns et les pattes brun noir. La femelle est brun foncé, la poitrine et le ventre étant plus clairs que les parties supérieures. Les flancs et le dessous de la queue sont barrés de clair. Le plus caractéristique est le contraste net de l'ensemble du plumage avec une zone très claire limitée à la joue, la gorge et le haut du cou. Le bec est généralement de couleur uniforme, noir verdâtre. Les juvéniles ressemblent aux femelles adultes avec le dessus plus pâle et le dessous plus blanc. Les jeunes mâles ont de petites taches jaune orangé autour des narines.

Comme tous les anatidés, les Macreuses noires muent simultanément leurs rémiges, ce qui les rend inaptes au vol pendant trois ou quatre semaines. La période de mue s'étale selon l'âge et le sexe entre juin et fin septembre. La mue s'effectue sur des zones particulières dont les plus importantes sont situées en mer Baltique et en mer du Nord.

Les oiseaux volent généralement en files ondulantes ou en groupes, souvent au ras de l'eau. Le vol est rapide et puissant. Le dessous des ailes, argenté, contraste fortement avec le reste du plumage entièrement noir. Les cris (JCR, CD1/pl.60) sont rarement perceptibles lorsque les oiseaux se tiennent en mer.

Longueur totale du corps : 43 à 54 cm. Poids : 640 à 1 610 g (mâles) et 620 à 1 270 g (femelles) [bg7]

### Difficultés d'identification (similitudes)

Le mâle ressemble à celui de la Macreuse brune *Melanitta fusca*, mais ce dernier a du blanc sur l'aile et sur la joue. La femelle est semblable à celle de Nette rousse *Netta rufina*, qui est cependant plus claire avec une bande blanche sur l'aile et qui est très rare en mer, et à celle de Harle piette *Mergus albellus*, qui est beaucoup plus claire et présente un petit bec fin et une calotte rousse. En France, le Harle piette est susceptible d'être rencontré aussi bien sur les eaux continentales qu'en bord de mer, essentiellement lors des vagues de froid.

### Répartition géographique

Deux sous-espèces sont reconnues : *Melanitta nigra americana* qui niche en Amérique du Nord et en Asie, à l'est de la longitude 120°E, et *M. n. nigra* qui se reproduit à l'ouest de la longitude 120°E jusqu'à l'Islande. L'aire de reproduction s'étend principalement entre les 60° et 70° parallèles. En Europe, les sites de nidification les plus méridionaux sont en Irlande, en Ecosse et en Norvège.

En hiver, les Macreuses noires se répartissent le long des côtes de l'Atlantique, du nord de la Norvège jusqu'au Maroc, voire en Mauritanie, et le long des côtes NE de l'Amérique du Nord, ainsi que dans le Pacifique, le long des côtes de l'Amérique du Nord et de l'Asie (Japon, Corée et est de la Chine). L'hivernage en Méditerranée est très localisé, au large de la Camargue et au large du delta de l'Ebre [bg15].

L'espèce ne niche pas en France mais migre et hiverne le long de nos côtes. Les plus importantes concentrations hivernales, comptant des milliers d'oiseaux, se rencontrent le long du littoral picard, du littoral normand et de la Baie du Mont Saint-Michel, et surtout le long des côtes vendéennes et charentaises [3]. Les Macreuses noires sont irrégulières et en petit nombre à l'intérieur des terres.

### Biologie

#### Ecologie

En période de reproduction, l'espèce occupe des habitats continentaux variés. Elle peut nicher dans des zones situées loin à l'intérieur des terres, même éloignées de l'eau, parmi la végétation de la toundra ou la lande naine. Le reste de l'année, les Macreuses noires se cantonnent en mer. Elles restent toute la journée en groupes plus ou moins lâches, dans les eaux côtières peu profondes n'excédant pas 10 à 20 m et où la nourriture est facilement accessible. En France, elles se tiennent généralement entre 500 m et 2 km de la côte.

#### Comportement

Les premières Macreuses noires arrivent le long des côtes françaises dès juillet-août. Elles rejoignent leurs zones de mue dont les plus connues se situent dans les baies de Saint-Brieuc, de Douarnenez et du Mont Saint-Michel, ainsi qu'au nord de l'embouchure de la Gironde [6]. Ces mouvements dus à la « migration de mue » empêchent de mettre en évidence le début de la migration postnuptiale puisque les effectifs augmentent régulièrement au cours de l'été et de l'automne. Le pic de l'hivernage est atteint entre mi-décembre et mi-février selon les années. La migration pré-nuptiale se déroule principalement entre mi-février et avril, période durant laquelle les effectifs décroissent régulièrement sur l'ensemble des sites.

Hors de la période de reproduction, l'espèce est très grégaire. Les Macreuses noires peuvent former des concentrations très denses comptant, en France, plusieurs milliers d'oiseaux [3] et, plus au nord, jusqu'à 100 000 individus [bg55]. Pour s'alimenter, ces concentrations ont tendance à éclater. Les individus au sein de ces petits groupes se synchronisent souvent pour plonger. L'espèce se nourrit surtout de jour.

La prédation des moules par les Macreuses provoquent des dégâts dans les concessions mytilicoles des baies de St-Brieuc (Côtes d'Armor), du Mont Saint Michel et des Veys (Manche) [4 ; 5]. Il n'y a pas de solution miracle pour résoudre le problème des dégâts occasionnés sur les sites de production de moules. En général, les moyens utilisés par les mytiliculteurs (tir au fusil, épouvantails, filets) n'ont qu'un effet limité. La seule méthode de prévention des dégâts qui permet de réduire sensiblement cette nuisance semble être celle de l'effarouchement continu durant les périodes sensibles (méthode appliquée en baie des Veys) [V. SCHRICKE, comm. pers].

### Reproduction et dynamique de population

Le nid est installé sur le sol, dissimulé dans la végétation ou sous des broussailles, généralement proche de l'eau. Il est construit par la femelle à partir d'herbes, de mousses et de lichens. La ponte compte six ou huit œufs (extrêmes 5 à 11), l'incubation dure 30 jours environ, et le jeune s'envole sept semaines environ après l'éclosion. Il est alors tout de suite indépendant [bg7].

La maturité sexuelle est atteinte généralement à l'âge de deux-trois ans [bg7]. La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 16 ans [bg59].

### Régime alimentaire

En mer ou en eaux saumâtres le régime alimentaire de la Macreuse noire est composé essentiellement de mollusques, en particulier de moules bleues *Mytilus edulis* et de coques *Cardium sp.* de taille inférieure à 4 cm. D'autres coquillages (*Mya*, *Spisula*, *Venus...*), des gastéropodes et occasionnellement des crustacés (*Idotea*), des petits crabes (*Carcinus*), des échinodermes... peuvent compléter son menu.

### Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1130 - Estuaires (Cor. 11.2 et 13.2)

1160 - Grandes criques et baies peu profondes (Cor. 12)

### Statut juridique de l'espèce

Espèce chassable en France, inscrite aux annexes II/2 et III/2 de la Directive Oiseaux, à l'Annexe III de la Convention de Berne, à l'Annexe II de la Convention de Bonn et listée en catégorie B2a de l'AEWA (populations ouest Sibérie et nord Europe/ouest Europe et nord ouest Afrique).

### Présence de l'espèce dans les espaces protégés

En France, la Macreuse noire hiverne à une certaine distance des côtes, le plus souvent hors de toutes zones protégées. On la rencontre cependant dans plusieurs Zones de Protection Spéciale comme celle de la Baie du Mont Saint Michel, du littoral Augeron et de la Bonne Anse, Marais de Brejat et de Saint Augustin (Charente-Maritime).

### Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Son statut de conservation est jugé favorable en Europe [bg2].

La population qui se reproduit en Europe (non nicheuse en France) et hiverne de la Baltique à la Mauritanie est estimée à 1 600 000 individus ; elle est considérée comme stable [bg17]. La population hivernante en Europe est considérée en léger déclin, avec des effectifs estimés à plus de 610 000 individus [bg2].

Le caractère fluctuant du nombre de Macreuses noires recensées en France ne permet pas de dégager simplement la tendance d'évolution des effectifs pour le pays. Les variations enregistrées, oscillant de quelques milliers d'oiseaux à plus de 55 000 individus, résultent plus de la méthode de comptages employée que de variations réelles d'effectifs. Cependant, la comparaison des comptages réalisés sur les sites à dénombrements réguliers met en évidence un déclin sur les 15 dernières années [1]. Les effectifs les plus importants sont trouvés les années durant lesquelles des dénombrements aériens sont réalisés. L'effectif hivernal moyen en France est de l'ordre de 32 250 individus pour la période 1997-2004 [2].

### Menaces potentielles

La principale menace planant sur cette espèce est la pollution marine engendrée notamment par les hydrocarbures. Cette menace peut être d'autant plus grave qu'elle peut affecter rapidement un grand nombre d'oiseaux, même sur un secteur restreint, étant donné le grégarisme de l'espèce sur les zones de mue ou d'hivernage.

## Propositions de gestion

Compte tenu des milieux fréquentés dans notre pays, aucune mesure de gestion ne semble pouvoir être mise en place.

## Etudes et recherches à développer

En France, peu d'études peuvent être menées sur cette espèce.

Un suivi de l'impact des Macreuses noires sur les naissains de moules pourrait localement s'avérer nécessaire.

Il convient également de poursuivre les quelques dénombrements réalisés depuis de nombreuses années pour suivre au mieux l'évolution des effectifs. Ces comptages sont effectués soit en quelques points particuliers de la côte lors de la migration postnuptiale (Cap Gris-Nez notamment) afin d'appréhender les effectifs hivernants plus au sud, soit au cours de l'hivernage. Dans ce dernier cas, il serait pertinent d'avoir systématiquement recours aux dénombrements aériens afin d'obtenir les données les plus exhaustives possibles et de permettre une comparaison des effectifs entre années.

## Bibliographie

1. DECEUNINCK, B., MAILLET, N., DRONNEAU, C., WARD, A. & MAHEO, R. (2006).- *Dénombrements d'anatidés et de foulques hivernant en France -Janvier 2005*. WI / LPO / MEDD. 40 p.
2. DECEUNINCK, B., MAILLET, N., WARD, A., DRONNEAU, C. & MAHEO, R. (2005).- *Dénombrements d'anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2004*. Wetlands International / LPO / DNP, Rochefort. 41 p.
3. GIRARD, O. (1987).- Les stationnements de Macreuses noires (*Melanitta nigra*) sur le littoral du centre-ouest. *Bulletin Mensuel de l'ONC* 115: 30-34.
4. LE MAHO, P. & GERLA, D. (1999).- *Analyse du fonctionnement de l'écosystème littoral en baie du Mont Saint-Michel*. Rapport IFREMER. Agence de l'Eau Seine-Normandie, St-Malo. 26 p. + annexes.
5. LEMAITRE, F. (1994).- *Etude préliminaire de la prédation des moules (*Mytilus edulis*) par les Macreuses noires (*Melanitta nigra*) en baie de Saint-Brieuc (Côtes d'Armor)*. Rapport CSTC, Vendôme. 32 p. + annexes.
6. SCHRICKE, V. (1993).- La baie du Mont Saint-Michel, première zone de mue en France pour la Macreuse noire (*Melanitta nigra*). *Alauda* 61(1): 35-38.